



Flashnews | Novembre 2022

ASRD : UN NOUVEAU PARCOURS DE SOUSCRIPTION DIGITAL

Cher Partenaire,

Chez Cardif Lux vie, nous menons depuis plus de 2 ans de grands chantiers collectifs afin **d'améliorer notre qualité de service**, mais aussi de **simplifier** et **fluidifier** durablement le **parcours de nos clients et partenaires**.

Nous avons le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que le parcours de souscription de notre solution « **Assurance Solde Restant Dû** » est désormais **100% digital** dans votre espace e-Liot.

Vous pouvez compléter avec vos clients la proposition d'assurance de bout en bout de **manière digitale**, avec des fonctionnalités telles que la **signature électronique**, le téléchargement des pièces justificatives, la prévisualisation des documents...

Le processus est « **paperless** » et s'inscrit pleinement dans notre démarche RSE avec à terme une réduction totale des impressions papier. Dans un premier temps, elles sont simplement réduites aux formulaires médicaux.

Cependant, nous vous informons que nous développons actuellement une application avec notre réassureur SCOR appelée « **Velogica** ». Elle viendra s'intégrer mi-2023 au parcours de souscription et permettra, tant au client qu'à la Compagnie, de **suivre les dossiers médicaux directement en ligne**.

Outre l'aspect opérationnel et technique, l'accompagnement que nous offrons à nos Partenaires est clé. Ainsi, afin de vous aider à utiliser ce nouvel outil, **nous sommes à votre entière disposition** pour vous **présenter la solution et vous transmettre les outils pédagogiques (formations)**.

Pour toute question en lien avec la présente communication, nous vous invitons à prendre contact avec vos interlocuteurs habituels par téléphone au +352 26 214 5699 ou par mail **assurance@cardifluxvie.lu**.

Ce document a été rédigé en fonction des dispositions législatives, réglementaires et de la jurisprudence en projet ou connues à la date de sa rédaction. En conséquence, ce document ne saurait en aucun cas être compris ni comme un quelconque conseil juridique, financier ou fiscal donné au lecteur ; ni comme une sollicitation à vendre ou acheter un produit financier ou un produit d'assurance. L'objet du document ayant comme finalité de transmettre de l'information, il ne saurait, de ce fait, engager la responsabilité de son auteur. L'information transmise n'a en aucun cas vocation de se substituer aux connaissances et compétences du lecteur et il est vivement recommandé de solliciter les conseils d'un professionnel indépendant et qualifié. Dans le cadre de cet envoi, Cardif Lux Vie, en tant que responsable de traitement, est amenée à traiter vos données à caractère personnel protégées par le Règlement (UE) général sur la protection des données n°2016-679. Le traitement de ces données à caractère personnel est effectué en conformité avec la Notice « protection des données » qui contient l'ensemble des informations que Cardif Lux Vie doit fournir et qui se trouve sous le lien : <https://cardifluxvie.com/mentions-legales>.